

Produit statistique

Naissances et décès

Les indicateurs de naissances, de mortalité et les causes de décès produits par l'IWEPS sont calculés à partir des données récoltées par le biais des bulletins de déclaration d'état-civil et des données du Registre national, bases de données mises à disposition par le SPF Economie, Direction générale Statistique. Ils peuvent être calculés par sexe, selon les entités administratives du pays, selon les principales caractéristiques socio-économiques (de la personne pour les décès de personnes de plus d'un an ou de la mère pour les naissances et décès de personnes de moins d'un an) et selon certaines caractéristiques de l'accouchement et du nouveau-né (lieu, mode, gémellité, poids, durée de la grossesse, anomalie congénitale).

1. Contact
2. Présentation
3. Période de référence
4. Mandat institutionnel
5. Confidentialité
6. Politique de publication
7. Format de diffusion
8. Accessibilité de la documentation
9. Gestion de la qualité
10. Pertinence
11. Exactitude et fiabilité
12. Actualité et ponctualité
13. Comparabilité
14. Cohérence
15. Coûts et charges
16. Révision des données
17. Traitement statistique
18. Commentaires
19. Documents liés
20. Variables statistiques

1. Contact	
<i>Organisation</i>	IWEPS
<i>Département</i>	Direction Données et Indicateurs
<i>Prénom</i>	Annick
<i>Nom de famille</i>	VANDENHOOFT
<i>Fonction</i>	Chargée de recherche
<i>Adresse postale</i>	Route de Louvain-la-Neuve 2, 5001 Belgrade (Namur)
<i>Adresse électronique</i>	a.vandenhooft@iweps.be
<i>Numéro de téléphone</i>	+ 32 (0) 81 468 474
<i>Numéro de télécopieur</i>	+ 32 (0) 81 468 412

2. Présentation	
<i>Mots-clé</i>	Mortalité, décès, naissance, état-civil
<i>Domaine</i>	Taxinomie IWEPS: SDS1 Population et migration Statbel : 3.7.07.Population
<i>Unité statistique – Titre</i>	La naissance ou le décès dans l'entité
<i>Unité statistique – Description</i>	La naissance (ou le décès) d'une personne fait l'objet d'une déclaration spécifique à l'état civil de la commune où est survenu la naissance (ou le décès).
<i>Population statistique – Titre</i>	Résidents en Belgique
<i>Population statistique – Description</i>	Le chiffre de la population résidente telle que définie par la loi comprend l'ensemble des personnes ayant établi leur résidence principale en Belgique et qui sont inscrites dans une commune, soit au registre de la population, soit au registre des étrangers, soit au registre des étrangers privilégiés, soit au registre des fonctionnaires de l'Union européenne. Les demandeurs d'asile dont la demande est en cours d'examen sont repris au registre d'attente et ne sont pas comptabilisés au sein de la population résidente des communes, conformément à l'article 3 de la loi du 19 juillet 1991 relative aux registres de la population, aux cartes d'identité, aux cartes d'étranger et aux documents de séjour. De même, les étrangers qui ne sont repris dans aucun registre (notamment car ils résident pour moins de trois mois sur le territoire ou car ils sont en situation irrégulière) ne sont pas pris en compte. Il convient de noter que cette population ne correspond donc pas à l'ensemble de la population enregistrée au RNPP et présente légalement sur le territoire. Par ailleurs, cette population ne correspond pas à la population ayant sa résidence habituelle dans le pays telle que définie par la Division statistique des Nations Unies et Eurostat. Afin de répondre à cette demande particulière des organisations statistiques européennes et internationales, une statistique particulière est produite depuis 2011, avec 2010 comme année de référence (voir la fiche sur la Structure et Mouvement de la population ayant sa résidence habituelle dans le pays (selon les normes européennes et internationales)).
<i>Couverture géographique</i>	Belgique
<i>Couverture temporelle</i>	À partir de 2000
<i>Couverture sectorielle</i>	
<i>Autres couvertures</i>	
<i>Période de base</i>	NA
<i>Concepts</i>	NA
<i>Classifications</i>	CIM-10 pour les causes de décès

3. Période de référence	
<i>Première période de référence disponible</i>	2000-2009
<i>Dernière période de référence disponible</i>	

4. Mandat institutionnel	
<i>Production statistique obligatoire</i>	NA
<i>Référence légale</i>	NA
<i>Partage des données</i>	Sous forme d'indicateurs

5. Confidentialité	
<i>Confidentialité – Politique</i>	NA
<i>Confidentialité – Niveau</i>	Données non confidentielles
<i>Confidentialité - Traitement des données</i>	NA

6. Politique de publication	
<i>Calendrier de diffusion</i>	NA
<i>Accès calendrier de diffusion</i>	NA
<i>Accès de l'utilisateur</i>	Tout internaute a accès à un fichier de données reprenant les valeurs du produit statistique pour toutes les communes via le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie 'WalStat' (walstat.iweeps.be).
<i>Périodicité</i>	Annuelle

7. Format de diffusion

<i>Format de diffusion</i>	Données et métadonnées téléchargeables via le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie 'WalStat' (walstat.iweeps.be).
<i>Communiqué de presse</i>	
<i>Publications</i>	
<i>Base de données en ligne</i>	
<i>Accès aux microdonnées</i>	NA
<i>Autres</i>	

8. Accessibilité de la documentation

<i>Documentation sur la méthodologie</i>	
<i>Documentation sur la qualité</i>	

9. Gestion de la qualité

<i>Assurance de la qualité</i>	
<i>Évaluation de la qualité</i>	

10. Pertinence

<i>Besoins des utilisateurs</i>	
<i>Satisfaction des utilisateurs</i>	
<i>Exhaustivité</i>	

11. Exactitude et fiabilité

<i>Exactitude</i>	
<i>Erreur d'échantillonnage</i>	NA
<i>Erreur non due à l'échantillonnage</i>	NA

12. Actualité et ponctualité

<i>Actualité</i>	
<i>Ponctualité</i>	

13. Comparabilité

<i>Comparabilité - Géographique</i>	
<i>Comparabilité - Dans le temps</i>	Il y a eu un changement sur les définitions/concepts/nomenclatures.
<i>Comparabilité - Sectorielle</i>	NA
<i>Comparabilité - Autre</i>	

14. Cohérence
<i>Cohérence - Interne</i>
<i>Cohérence - Entre domaines</i>

15. Coûts et charges
<i>Coût interne</i>
<i>Coût externe</i>

16. Révision des données	
<i>Révision des données - Politique</i>	Pas de politique de révision pour les données élaborées pour le produit statistique.
<i>Révision des données - Pratique</i>	

17. Traitement statistique	
<i>Données de base - Enquêtes</i>	NA
<i>Données de base - Données administratives</i>	<p>Bulletins d'état-civil de déclaration de naissance : Modèle I, tel que défini par l'Arrêté royal du 14 juin 1999</p> <p>Bulletins d'état-civil de déclaration de décès de moins d'un an ou de mort-né : Modèle IIID, tel que défini par l'Arrêté Royal du 17 juin 1999</p> <p>Bulletins d'état-civil de déclaration de décès : Modèle IIIC , tel que défini par l'Arrêté Royal du 17 juin 1999</p> <p>Registre national</p>
<i>Données de base - Produits statistiques</i>	<p>Quatre sources sont utilisées pour les calculs des indicateurs de naissance et de décès :</p> <p>Les bulletins d'état-civil de déclaration de naissance (Modèle I, tel que défini par l'Arrêté royal du 14 juin 1999) interviennent dans le calcul des indicateurs relatifs aux naissances.</p> <p>Les bulletins d'état-civil de déclaration de décès de moins d'un an ou de mort-né (Modèle IIID, tel que défini par l'Arrêté Royal du 17 juin 1999) interviennent dans le calcul des indicateurs relatifs aux naissances et à la mortalité.</p> <p>Les bulletins d'état-civil de déclaration de décès (Modèle IIIC , tel que défini par l'Arrêté Royal du 17 juin 1999) interviennent dans le calcul des indicateurs relatifs à la mortalité.</p> <p>Les données du registre national au premier janvier de chaque année permettent le calcul du dénominateur.</p> <p>Ces quatre bases de données sont produites par la Direction générale Statistique du Service public fédéral ; elles sont transmises à l'IWEPS sous forme anonymisées.</p>
<i>Fréquence de collecte des données</i>	
<i>Collecte des données</i>	
<i>Validation des données</i>	
<i>Élaboration des données</i>	Mise en forme des données pour intégration au projet WalStat
<i>Ajustement</i>	

18. Commentaires

19. Documents liés

<i>Titre</i>	<i>URL</i>
Note explicative sur les naissances	http://statbel.fgov.be/fr/binaries/Naissances%20et%20f%C3%A9condit%C3%A9_M%C3%A9adonn%C3%A9es_FR_tcm326-197156.pdf
Naissances et fécondité : Adoption du Registre National	http://statbel.fgov.be/fr/binaries/Naissances%20et%20f%C3%A9condit%C3%A9_adoption%20du%20RN_2014_tcm326-242322.pdf

20. Variables statistiques

<i>Titre</i>	<i>Définition</i>	<i>Unité/Nomenclature</i>
Code INS	Code INS de la commune	
Entité administrative	Nom de la commune	
Indice comparatif de mortalité (hommes)	Indice comparatif de mortalité (hommes), Wallonie=1	
Taux brut de mortalité (hommes)	Taux brut de mortalité	/100.000 hab
Indice comparatif de mortalité (femmes)	Indice comparatif de mortalité (femmes), Wallonie=1	
Taux brut de mortalité (femmes)	Taux brut de mortalité	/100.000 hab
Part de mortalité prématurée et causes principales parmi les hommes	Part de mortalité prématurée et causes principales	% et nom des causes
Part de mortalité prématurée et causes principales parmi les femmes	Part de mortalité prématurée et causes principales	% et nom des causes
Nombre d'années de vie perdues à 70 ans	Nombre d'années de vie perdues en raison de décès survenues entre 1 et 70 ans	Années pour 100.000 habitants